



Procès verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 23 février 2018

Présents : voir feuille d'émargement

Début de la séance à 18h 35

Le président Mr Christian Comte souhaite la bienvenue à tous les présents.

Il remercie Cathy Fontaine, démissionnaire du Comité Directeur, pour le travail accompli durant les 3 années passées.

Léonie Marine intègre le bureau du Comité Directeur en tant que secrétaire adjointe.

Une cooptation sera effectuée dans les semaines à venir, les candidatures seront étudiées lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

Rappel des voix lors des votes :

MOUSQUET 3 voix

ACTA/CSMM 3 voix

TSCP 3 voix

- La lecture de l'ordre du jour est effectuée par Léonie Marine, secrétaire générale adjointe
- La Lecture du PV de la dernière Assemblée Générale du 20 janvier 2017 est effectuée par Manuelle Benetruy, Secrétaire Générale
- Le rapport d'activité de l'année 2017 est lu par Manuella Benetruy, Secrétaire Générale (voir en annexe).
Le rapport d'activité est voté et approuvé à l'unanimité des présents.

- Les projets en cours pour la saison 2018 sont détaillés par le président Christian COMTE

Outre les projets de déplacements (voir en annexe), l'accent est mis sur l'inquiétude de la LMTA devant l'absence de retour de la part de la nouvelle direction de la FFTA et de la Commission Outremer concernant le déplacement d'un CTR pour former de nouveaux entraîneurs et d'un formateur d'arbitres.

Le calendrier de la saison prochaine pourrait-être impacté par la pénurie d'arbitres

Le développement du Tir à l'Arc à la Martinique est freiné par l'impossibilité que nous avons de former de nouveaux entraîneurs

Pour rappel :

- Dernière formation d'arbitres en Martinique. Marcelle Bonnin en 2010
- Dernière formation d'entraîneurs en Martinique. Julien Alsberghe en 2015

Christian COMTE rencontrera Le président de la FFTA Jean Michel Cleroy lors d'une réunion avec la commission Outremer le 23 mars 2018. Il renouvellera les demandes formulées depuis presque 2 ans et demandera des dérogations pour assouplir l'éligibilité des candidats aux fonctions d'entraîneurs et d'arbitres

- La lecture du rapport financier de l'année 2017 ainsi que le budget prévisionnel 2018 est effectuée par Mr Bernard Poussy, le trésorier.
Les comptes ayant été vérifiés par les 2 vérificateurs aux comptes de la LMTA : Mr Pierre-Nicolas David et Sandrine Bourdelle et ayant été approuvé ; un quitus est présenté aux présidents de clubs présents qui procèdent alors au vote.
Les comptes 2017 et le budget 2018 de la LMTA sont votés et approuvés à l'unanimité.
(cf. quitus en annexe)
- Sur proposition du Comité Directeur, les montants des cotisations liées à la licence fédérale restent inchangés pour la prochaine saison.
La proposition est approuvée à l'unanimité des présents
- Les membres associés sont invités à procéder au vote du délégué à l'Assemblée Générale de la FFTA qui se tiendra le 24 mars 2018.

Un seul candidat s'est déclaré, le président Christian COMTE

Nombre de voix inscrites pour la LMTA : 9. Nombre de voix disponibles : 9

Suffrage exprimés : 9

Christian COMTE est élu délégué à la majorité avec 6 voix pour et 3 voix contre

Pour finir, les vérificateurs aux comptes, Sandrine Bourdelle et David Pierre-Nicolas (absent à l'Assemblée Générale mais ayant donné son accord), sont reconduits dans leur mission pour la vérification des comptes de l'année 2018

Tous les points à l'ordre du jour ont été abordés.

L'assemblée de la LMTA prend fin à 19h30.

Le Président de la LMTA
Mr Christian Comte

La Secrétaire Générale de la LMTA
Mlle Manuella Benetruy